

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015012

Signataire : CF/AR

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) - Action de sensibilisation aux toxicomanies - Exercice 2015.

EXPOSE :

A travers l'activité de sa Direction de la Santé Publique, la Commune d'Aubervilliers mène depuis des années des actions de promotion de la santé s'adressant à une population souvent en situation de précarité mais aussi des programmes d'éducation à la santé en direction des jeunes. Le projet visé par la convention est un programme de prévention et d'information destiné aux adolescents et soucieux de mieux les avertir sur les dangers liés aux conduites addictives.

Les objectifs principaux de l'action sont :

- Favoriser chez le jeune l'appropriation progressive des moyens d'opérer des choix positifs, d'adopter des comportements responsables pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui.
- Prévenir la consommation des drogues ainsi que les conduites d'alcoolisation massives des jeunes.

L'équipe du service, notamment à travers son Point Accueil Ecoute Jeunes Mosaïque ainsi que les infirmières des établissements scolaires ont repéré dans le discours de certains jeunes un désir de s'initier à la consommation de cannabis, d'alcool, de tabac ou de médicaments psychotropes ainsi qu'une tendance accrue à la banalisation de la consommation de cannabis.

La méthodologie du projet, qui s'adresse notamment aux élèves des classes de 4^{ème} des 5 collèges de la ville et des classes de S^{de} des 4 lycées, est celle d'une sensibilisation aux motivations, aux modes de consommation et aux risques de dépendance. Les questions d'ordre juridique relatives à l'usage des drogues et des psychotropes et la connaissance des produits (tabac, alcool, cannabis, médicaments) et de leurs dangers font également partie du programme.

L'écoute des élèves, la distribution de documents informatifs, la projection de clips suivis de débats et de discussions avec les élèves notamment sur la thématique « *Quand on vous parle de drogues et de toxicomanies, à quoi cela vous fait penser ?* » sont autant de méthodes de prévention et d'éducation à la santé au sein des établissements scolaires.

Le recours au travail en partenariat avec d'autres professionnels est un outil majeur pour mener à bien cette action qui s'entend dans la durée, puisque les élèves sont suivis dans ce projet tout au long de leur année scolaire.

Au total, 1290 adolescents (élèves des cinq collèges de la commune - Jean Moulin, Henri Wallon, Rosa Luxemburg, Gabriel Péri, Diderot - et des lycées Le Corbusier, Henri Wallon, Jean Pierre Timbaud et d'Alembert) sont visés par le projet en 2015.

Pour la réalisation de ce programme, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) peut attribuer à la Commune d'Aubervilliers, au titre de 2015 et dans le cadre du CUCS, une subvention de 5.000 €.

Il vous est proposé d'autoriser le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 5.000 € et à signer la convention correspondante.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et ***Conseillers Municipaux délégués,**

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par : M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. **TLILI Mohamed Fathi**, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Sozig

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015012

Signataire : CF/AR

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) - Action de sensibilisation aux toxicomanies - Exercice 2015.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, des actions de santé publique et, notamment, à travers un projet de sensibilisation aux questions de toxicomanies, une démarche de promotion de la santé et d'éducation à la santé en direction des adolescents et auprès des élèves des classes de 4^{ème} des cinq collèges de la ville et des lycéens des classes de seconde,

Considérant qu'il y a lieu de reconduire en 2015 cette action de prévention contre les pratiques à risques chez les jeunes,

Vu le projet de convention avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la poursuite du projet en 2015,

Considérant que l'ACSE peut attribuer à la commune d'Aubervilliers, au titre du CUCS et de l'année 2015, un soutien financier à hauteur de 5.000 €,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), pour l'exercice 2015 et au titre du CUCS, une subvention d'un montant de 5.000 € pour l'action de sensibilisation aux toxicomanies auprès des jeunes.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

Imputation budgétaire : 502-74718-512.



L'adjoint délégué

María MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015

L'adjoint délégué

María MERCADER Y PUIG

